

Saison 2019-2020 - Bulletin d'adhésion Union et Activité

Cotisation Union	
> Adulte (plus de 18 ans au 1 ^{er} septembre 20	19) 20 €
> Couple (même adresse)	32 €
> Etudiant (moins de 22 ans au 1er septembr	e 2019) 5 €
Enfant (moins de 18 ans au 1 ^{er} septembre 2019) 5 €	
	·
Mode de paiement	
Chèque (mode recommandé)	□ à l'ordre de " Union "
> Espèces	
Adhérent N°	
Nom:	
Prénom:	
Date de naissance ://	
Adresse	
Code Postal : Ville :	
Tel:Portable:	
Courriel :	
Parent(s) ou tuteur (si le nom est différent	de l'adhérent mineur)
Nom :	· ·
Prénom:	
Adresse	
Code Postal : Ville :	
Tel : Portable :	
Courriel :	
-	
Activité :	
Adhérent à l'Union ; □ au Forum □ à l'a	activité :
Coût de l'activité :	
Paiement en \square 1 fois \square 3 fois (encaissemer	nt à chaque début de trimestre)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Alain Palfray au 01 30 41 93 13.



Saison 2019-2020 - Bulletin d'adhésion Union et Activité

Cotisation Union	
 Adulte (plus de 18 ans au 1^{er} septembre 2019) 	20 €
Couple (même adresse)	32 € 5 € 5 €
Etudiant (moins de 22 ans au 1 ^{er} septembre 2019)	
Enfant (moins de 18 ans au 1 ^{er} septembre 2019)	
Mode de paiement	
·	e de " Union "
➤ Espèces □	
Adhérent N°	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance ://	
Adresse	
Code Postal : Ville :	
Tel:Portable:	
Courriel :@	
Parent(s) ou tuteur (si le nom est différent de l'adhér Nom : Prénom :	
Adresse	
Code Postal : Ville :	
Code Postal : Ville :	
Code Postal : Ville : Tel :,, Portable :,	
Code Postal : Ville : Tel :,, Portable :,	
Code Postal : Ville : Tel : Portable : Courriel : @ Activité :	··
Code Postal : Ville : Tel : Portable : Courriel : @	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Alain Palfray au 01 30 41 93 13.



INFORMATIONS

Saison 2019-2020

Assurances

L'Union a souscrit un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité en cas d'accident matériel et/ ou corporel.

Pour les accidents corporels, si vous souhaitez souscrire une garantie contractuelle complémentaire " Individuelle accident ", il vous appartient de contacter votre assureur personnel.

RGPD

Nous nous conformons au Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018. Aucune donnée personnelle inscrite dans notre système de gestion ne pourra être transmise à tout autre organisme sans votre autorisation.

Activités

Les activités, dans leur grande majorité, sont pratiquées durant 30 séances, hors vacances scolaires.

Un montant est demandé pour chaque activité selon le tableau récapitulatif (éventuellement modifié le jour du forum).

Pour une activité dont le montant de la cotisation est supérieur ou égal à 100€, un paiement en 3 chèques, débités en octobre, février et mai, sera accepté. Toute année commencée est due en entier.

Modalités de paiement

Les chèques d'adhésion peuvent être :

- ou remis au stand Union le jour du forum,
- ou remis aux responsables d'activités (ou animateurs) lors du démarrage de l'activité.

Activités sportives

Le participant devra fournir, dans les meilleurs délais, un **certificat médical** justifiant de son aptitude à pratiquer la(es) dite(s) activité(s) sportive(s).



INFORMATIONS

Saison 2019-2020

Assurances

L'Union a souscrit un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité en cas d'accident matériel et/ ou corporel.

Pour les accidents corporels, si vous souhaitez souscrire une garantie contractuelle complémentaire " Individuelle accident ", il vous appartient de contacter votre assureur personnel.

RGPD

Nous nous conformons au Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018. Aucune donnée personnelle inscrite dans notre système de gestion ne pourra être transmise à tout autre organisme sans votre autorisation.

Activités

Les activités, dans leur grande majorité, sont pratiquées durant 30 séances, hors vacances scolaires.

Un montant est demandé pour chaque activité selon le tableau récapitulatif (éventuellement modifié le jour du forum).

Pour une activité dont le montant de la cotisation est supérieur ou égal à 100€, un paiement en 3 chèques, débités en octobre, février et mai, sera accepté. Toute année commencée est due en entier.

Modalités de paiement

Les chèques d'adhésion peuvent être :

- ou remis au stand Union le jour du forum,
- ou remis aux responsables d'activités (ou animateurs) lors du démarrage de l'activité.

Activités sportives

Le participant devra fournir, dans les meilleurs délais, un **certificat médical** justifiant de son aptitude à pratiquer la(es) dite(s) activité(s) sportive(s).